

## Caen et Caen la mer récompensées pour leurs politiques énergie et climat

**La Ville de Caen a obtenu le 2<sup>e</sup> niveau de label « Cit'ergie » pour la qualité de sa politique générale en matière d'énergie et de climat.** Elle a atteint le score de 55,7 % de son potentiel d'action dans ce domaine, ce qui remplit largement les critères de labellisation (niveau requis : 50 %). **La Communauté urbaine Caen la mer a quant à elle obtenu le 1<sup>er</sup> niveau de label « CAP Cit'ergie ».**

**Les deux labels, qui récompensent la politique énergie et climat initiée par le président-maire Joël Bruneau, ont été officiellement remis ce mercredi 23 janvier, lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dunkerque.** À cette occasion, Joël Bruneau était représenté par Nicolas Joyau, conseiller communautaire de la Communauté urbaine Caen la mer délégué à la transition énergétique et maire adjoint chargé du Développement durable, de l'énergie, de l'habitat et du renouvellement urbain.

Cette demande de labellisation s'inscrit dans la continuité de l'obtention en 2015 du label CAP Cit'ergie au vu de la bonne performance de la Ville, qui a tenu ses engagements vis-à-vis du programme d'action qu'elle avait présenté lors du précédent cycle (*voir encadré ci-dessous*). La Ville a également contribué à l'engagement de la Communauté urbaine Caen la mer dans cette labellisation et à la coordination des deux démarches.

[Consulter la liste des collectivités labellisées \(novembre 2018\).](#)

La labellisation Cit'ergie de la Ville de Caen repose notamment sur trois actions phares :

- **Renouvellement d'un éclairage public performant**

Le Plan Lumière élaboré par la Ville est décliné en programme pluriannuel d'investissements 2015-2020. L'objectif est de renouveler 60 % du patrimoine de l'éclairage en confortant le niveau de service et en réduisant les consommations. Cela passe par le remplacement des équipements actuels par de nouvelles technologies à diodes électroluminescentes (LED) avec variation de puissance. Aujourd'hui, 5000 luminaires ont été remplacés et l'objectif de 32 % d'économie d'énergie fixé dans l'appel à projet du Ministère TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) a même été dépassé et atteint plutôt 40%.

- **Ecole BEPOS : groupe scolaire Michel Pondaven**

La conception et l'architecture de ce bâtiment Positif (BEPOS) dans le cadre du projet groupe scolaire Michel Pondaven s'appuie sur

- La sobriété et l'efficacité énergétique avec des exigences renforcées sur la conception bioclimatique et les consommations énergétiques,
- La qualité et le confort des usagers par l'installation d'équipement performant (isolation étanchéité, chaufferie, ventilation, éclairage...),
- L'appropriation du bien et la sensibilisation des futurs usagers aux enjeux de la transition énergétique (maîtrise de l'énergie, écomobilité...).

Contacts presse :

Julie Urvoy - 02 31 30 47 34 – [j.urvoy@caen.fr](mailto:j.urvoy@caen.fr)

Anne-Cécile Jourdan – 02 31 25 45 94 – [ac.jourdan@caenlamer.fr](mailto:ac.jourdan@caenlamer.fr)

2019 / 254

Les différents usagers sont des acteurs à part entière dans les conditions de réussite d'un projet BEPOS. C'est un bâtiment performant avec une consommation inférieure d'environ 20% à la réglementation thermique en vigueur (RT2012) auquel on ajoute de la production d'énergies renouvelables. Il doit nécessiter "peu d'énergie", c'est un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

- **Soutien de la sensibilisation à la rénovation énergétique auprès des copropriétés**

Depuis 2013, la Ville de Caen mène un accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique, en partenariat avec l'ADEME, la Région et l'association Biomasse, chargée de cette mission. En 2017, la compétence a été transférée à Caen la mer. La Ville de Caen poursuit son soutien financier pour le maintien de ce programme. Cette phase d'accompagnement et de conseils a multiplié par 5 l'engagement des copropriétés dans une phase de travaux. A ce jour, 43 copropriétés sont signataires de la charte et 26 ont déjà engagé des travaux.

La labellisation « CAP Cit'ergie » de la Communauté urbaine Caen la mer a été possible grâce à cinq actions majeures en terme de Développement Durable :

- **Le Schéma Directeur de l'Énergie**

Véritable outil de dialogue pour construire une vision partagée de l'avenir énergétique du territoire, le Schéma Directeur de l'Énergie (SDE) accompagnera les collectivités, les bailleurs sociaux, les fournisseurs d'énergies, les industriels, les habitants dans leurs différents projets d'aménagements, de constructions et de rénovations. Le SDE s'inscrit dans un programme d'actions qui a été reconnu « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en 2015. Le diagnostic a été réalisé et 7 réunions de concertation ont eu lieu sur 2018. Le SDE sera finalisé fin 2019/début 2020.

- **Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie : le programme Dr Watt**

La formation "Docteur Watt" dispensée par Enercoop (fournisseur français d'électricité d'origine 100% renouvelable) est un programme d'accompagnement aux familles volontaires sur la maîtrise de l'énergie dans leur logement. Elle comprend deux sessions : une pour comprendre les enjeux et apprendre à mesurer ses consommations, l'autre vient après 5 semaines de test et de conseils pour réduire ses consommations d'électricité pour analyser les résultats et échanger avec d'autres familles. En 2018, 144 familles ont été sensibilisées sur le territoire.

- **Favoriser la mobilité douce sur le territoire : Vélolib et Véloloc**

Prendre un vélo dans une station, le déposer dans une autre, c'est le nouveau service Vélolib de Caen la mer : 170 vélos partagés, simples à utiliser et en libre-service, disponibles 24h sur 24 et 7j/7 sur 17 stations. 500 autres vélos, classique ou à assistance électriques sont proposés à la location. Le service Véloloc s'adresse à toute personne à partir de 14 ans, habitant ou travaillant sur le territoire de Caen la mer.

Contacts presse :

Julie Urvoy - 02 31 30 47 34 – [j.urvoy@caen.fr](mailto:j.urvoy@caen.fr)

Anne-Cécile Jourdan – 02 31 25 45 94 – [ac.jourdan@caenlamer.fr](mailto:ac.jourdan@caenlamer.fr)

2019 / 254

- **Favoriser les transports en commun : le projet Tramway**

La première rame, de 33 mètres de long, pouvant accueillir jusqu'à 210 passagers, est arrivée en octobre 2018. Particulièrement économe en énergie, elle bénéficie d'un éclairage 100 % led, 6 écrans d'information et de prises de recharge USB.

Le tramway sera opérationnel à la rentrée 2019.

- **Sensibiliser à une alimentation durable : organiser des ateliers alimentation durable**

Depuis 3 ans, la Communauté urbaine Caen la mer organise à l'attention des élus et techniciens des communes de son territoire des ateliers sur l'alimentation durable. Caen la mer a organisé une journée de formation le 27 juin 2018 consacrée à « Cuisiner avec des produits biologiques ou locaux et maîtriser ses coûts ». 11 cuisiniers du territoire ont été formés. Elle a été dispensée par l'association Bio Normandie. Un travail est engagé avec le CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique) pour essayer de proposer cette formation au catalogue de formation régional.

Le dispositif européen Cit'ergie, porté en France par l'ADEME, s'adresse aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent faire reconnaître la qualité de leur politique énergie climat. Basé sur le principe d'une labellisation, il récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergie climat de la collectivité et ses actions en découlant. C'est un appui opérationnel à l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial.

La Collectivité en démarche est réévaluée tous les 4 ans et le label est remis en jeu par un nouvel audit.

En 2015, la Ville de Caen avait obtenu le label CAP Cit'ergie. Ce 1er niveau de labellisation est décerné aux collectivités dont le pourcentage d'actions mises en œuvre contre le changement climatique est supérieur à 35% de leur potentiel maximum. Les actions programmées à l'avenir témoignent de la volonté de poursuivre la démarche et de se rapprocher à court terme du label Cit'ergie (c'est-à-dire qu'elles permettent d'atteindre 50%).

Contacts presse :

Julie Urvoy - 02 31 30 47 34 – [j.urvoy@caen.fr](mailto:j.urvoy@caen.fr)

Anne-Cécile Jourdan – 02 31 25 45 94 – [ac.jourdan@caenlamer.fr](mailto:ac.jourdan@caenlamer.fr)

2019 / 254